



Abrinord

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU NORD

TABLE DE CONCERTATION

Priorisation des problématiques liées à l'eau de la
ZGIE d'Abrinord

Octobre 2019

Ce compte rendu des ateliers de priorisations contient les résultats, c'est-à-dire les problématiques priorisées, les causes identifiées, les objectifs concertés visant à apporter des solutions aux problématiques prioritaires, ainsi qu'un résumé des discussions tenues lors des séances plénières.

Référence à citer :

Abrinord, Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (2020). Priorisation des problématiques liées à l'eau de la ZGIE d'Abrinord. Saint-Jérôme, 9 pages.

MISE EN CONTEXTE

La nouvelle convention financière 2018-2021 liant les organismes de bassins versants (OBV) et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) prévoyait de nouveaux livrables requis pour l'automne 2019.

Le MELCC exige, entre autres, une priorisation de trois à cinq problématiques liées à l'eau retrouvées dans le Plan directeur de l'eau (PDE) de l'OBV. La priorisation des problématiques doit être réalisée de manière concertée avec les acteurs de l'eau, la concertation constituant la base du mandat donné aux OBV. Les résultats permettront au MELCC de dresser un portrait global des problématiques liées à l'eau à l'échelle du Québec et pourront guider les acteurs de l'eau pour la mise en œuvre d'initiatives qui répondent aux priorités identifiées. Pour Abrinord, cet exercice constitue également l'occasion d'orienter la mise à jour de son PDE.

Le présent document résume les résultats obtenus lors des ateliers de concertation pour la priorisation des problématiques de la zone de gestion intégrée de l'eau (ZGIE) d'Abrinord (Annexe A), tenus les 9 et 10 octobre 2019.

OBJECTIFS DES ATELIERS

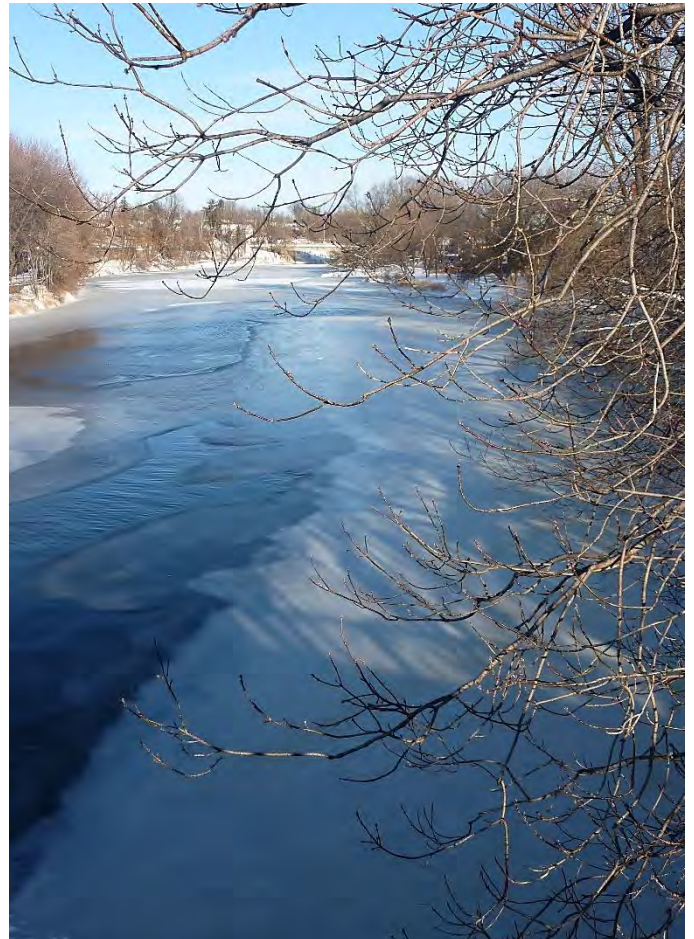
- Cibler, de façon concertée, trois à cinq problématiques prioritaires
- Établir des objectifs précis pour répondre à chaque problématique prioritaire

ORGANISATIONS PARTICIPANTES

Nous remercions les organisations suivantes qui ont participé activement aux ateliers.

Municipal

- MRC d'Argenteuil
- Municipalité de Lantier
- Municipalité de Morin-Heights
- Municipalité de Piedmont
- Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil
- Municipalité de Saint-Hippolyte
- Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac
- Ville de Mirabel
- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Ville de Saint-Sauveur



Gouvernemental

- MAMH (Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation)
- MSP (Ministère de la Sécurité publique)
- MAPAQ (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec)
- MSSS (Ministère de la Santé et des Services sociaux)

Économique

- Gestion environnement MM
- Horizon multiresource inc.
- Union des producteurs agricoles (UPA)

Communautaire

- Association de protection de l'environnement du lac Raymond et de la rivière du Nord
- Association pour la protection de l'environnement du lac Millette
- Club-conseil Profit-eau-sol
- Comité régional pour la protection des falaises
- Conseil régional de l'environnement des Laurentides
- Coopérative Terra-Bois
- Développement ornithologique Argenteuil (DOA)



DÉROULEMENT DES RENCONTRES

Les rencontres se sont déroulées en quatre ateliers succins.

Atelier 1 – Présentation des huit problématiques retenues par voie de sondage

Atelier 2 – Priorisation des problématiques

Atelier 3 – **Élaboration d'**objectifs liés aux problématiques prioritaires

Atelier 4 – Discussion en séance plénière

Atelier 1 - Présentation des huit problématiques retenues par voie de sondage

Un sondage en ligne, diffusé pendant plus de quatre mois (25 mai au 7 octobre 2019), a permis de prendre en compte les préoccupations des acteurs et des usagers de l'eau de la ZGIE d'Abrinord. Les répondants devaient indiquer le niveau de priorité (hautement prioritaire, plutôt prioritaire, peu prioritaire, pas du tout prioritaire, je ne sais pas) qu'ils accordaient à 22 problématiques fournies par le MELCC. À la suite de l'analyse des 210 réponses, les huit problématiques suivantes sont ressorties comme étant les plus préoccupantes :

- Destruction et/ou dégradation de la qualité des milieux humides
- Érosion des berges
- Mauvaise qualité de l'eau de surface
- Mauvaise qualité de l'eau souterraine
- Eutrophisation/présence de cyanobactéries
- Présence d'espèces exotiques envahissantes
- Statut précaire, menacé ou vulnérable de certaines espèces
- Surconsommation en eau potable



Pour chacune des huit problématiques, l'état de la situation sur le territoire de la ZGIE, les causes, ainsi que les conséquences possibles ont été décrites aux participants. Ces informations étaient également distribuées sous forme de fiches-synthèses afin de soutenir la réflexion tout au long des ateliers. Cette étape initiale a permis de mettre à jour et d'uniformiser l'état des connaissances des participants et de clarifier certains éléments relatifs aux problématiques. Les fiches-synthèses sont disponibles sur le [site Web d'Abrinord](#).

Atelier 2 – Priorisation des problématiques

À partir des huit problématiques présentées lors du premier atelier, les participants devaient d'abord identifier, individuellement, les trois problématiques qui leur semblaient prioritaires. Cette première priorisation faisait appel à l'ensemble des connaissances et à la diversité d'expériences des participants, c'est-à-dire qu'ils étaient encouragés à réfléchir en tant qu'usager, professionnel, gestionnaire des ressources en eau, etc.

Par la suite, en sous-groupes de 4 ou 5 personnes, les participants devaient ensemble parvenir à un consensus pour identifier trois problématiques prioritaires. Afin de stimuler les discussions, les pistes de réflexion suivantes leur étaient présentées :

- Est-ce que la problématique s'inscrit dans des priorités gouvernementales, municipales, régionales ou sectorielles?
- Est-ce que l'urgence d'agir sur cette problématique est grande?
- Existe-t-il un grand pouvoir d'agir sur cette problématique?
- Est-il possible de poser des actions concrètes à court terme sur cette problématique?

Toujours de façon concertée, les trois problématiques choisies en sous-groupe devaient être priorisées entre elles; la problématique la plus importante se voyait attribuée trois points, la deuxième, deux points et la troisième un point. Un pointage final était donc attribué à chaque problématique en additionnant les pointages obtenus par chaque sous-groupe (tableau 1).

Finalement, les sous-groupes ont eu la chance de présenter leurs choix et les raisons de leur priorisation aux autres participants.

Après compilation des résultats, les quatre problématiques prioritaires suivantes sont ressorties, et ce, dans les deux groupes d'atelier de concertation :

- Destruction et/ou dégradation de la qualité des milieux humides (11 points)
- Surconsommation en eau potable (9 points)
- Mauvaise qualité de l'eau de surface (7 points)
- Érosion des berges (4 points)

TABLEAU 1. POINTAGE FINAL ATTRIBUÉ À CHAQUE PROBLÉMATIQUE PAR SOUS-GROUPE

	Destruction/ Dégradation qualité des milieux humides	Surconsommation en eau potable	Mauvaise qualité de l'eau de surface	Érosion des berges	Mauvaise qualité de l'eau souterraine	Présence d'espèces exotiques envahissantes	Eutrophisation, présence de cyanobactéries
Piedmont 1	3	2				1	
Piedmont 2				3	2	1	
Piedmont 3		2	3				1
Lachute 1	3	1	2				
Lachute 2	3	1	2				
Lachute 3	2	3		1			
Total	11	9	7	4	2	2	1

Note : Un pointage plus élevé est associé à un niveau de priorité plus élevé.

Atelier 3 – Élaboration d'objectifs liés aux problématiques prioritaires

Pour chacune des quatre problématiques prioritaires retenues, les sous-groupes étaient appelés à identifier la cause principale pouvant expliquer le problème observé ou perçu. Les participants devaient également élaborer, pour cette cause, au moins deux objectifs à atteindre pour une meilleure gestion de la problématique étudiée. Les objectifs choisis pouvaient viser la récupération, le maintien ou la conciliation des usages de l'eau, et/ou le changement de comportement. Ces objectifs serviront à orienter les actions à entreprendre par les différents acteurs de l'eau et s'insèrent dans le processus de mise à jour du PDE.



Atelier 4 – Discussion en séance plénière

À tour de rôle, les sous-groupes ont présenté le résultat des discussions issues de l'atelier précédent, en résumant les causes et objectifs identifiés. Les réflexions des participants serviront à cerner, dans la mise à jour du Plan d'action du PDE, des priorités d'action ainsi que les acteurs qui pourraient participer à leur mise en œuvre.

Un résumé des causes et des objectifs ressortis des deux ateliers de concertation est présenté plus loin.

Finalement, l'équipe d'Abrinord a recueilli de la part des participants leur appréciation, leurs suggestions et tout autre commentaire ou réflexion en lien avec les résultats obtenus et la démarche de concertation.



Mauvaise qualité de l'eau de surface

Activités anthropiques
(ex. urbanisation)

Rejets d'eaux usées
non traitées

Déficiences des
infrastructures de l'eau

Développer ou mettre à jour la réglementation municipale concernant l'utilisation d'engrais et de pesticides

Assurer un suivi de la qualité de l'eau de surface à long terme

Partager les expériences et les connaissances, former et améliorer les compétences des acteurs en matière de gestion des eaux de ruissellement

Assurer l'intégration des nouvelles connaissances et techniques de gestion intégrée de l'eau aux outils urbanistiques et aux schémas d'aménagement

Développer des mécanismes de concertation
intramunicipale et intermunicipale

Sensibiliser les acteurs de l'eau sur les causes et les conséquences qu'entraînent les rejets d'eaux non traitées sur la qualité de l'eau

Partager les expériences et les connaissances, former et améliorer les compétences des acteurs en matière de conformité des dispositifs d'évacuation et de traitement des eaux usées

Destruction et/ou dégradation de la qualité des milieux humides

Activités anthropiques
(ex. urbanisation)

Utilisation non optimale
des terres agricoles

Élaborer et mettre en œuvre les Plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH)

Acquérir des connaissances sur les milieux humides et hydriques et leurs services écosystémiques

Établir et favoriser l'atteinte d'objectifs de conservation des milieux humides et hydriques par sous-bassins versants

Partager les expériences et les connaissances, former et améliorer les compétences des acteurs en matière de gestion des milieux humides et hydriques



Érosion des berges

Activités anthropiques
(ex. urbanisation)

Mauvaise gestion des
eaux pluviales

Perte de milieux
naturels

Favoriser la mise en place d'une réglementation pour la gestion
des eaux de ruissellement

Améliorer la protection des berges par des pratiques et
aménagement appropriés

Partager les expériences et les connaissances, former et améliorer les
compétences des acteurs en matière de prévention et de contrôle de l'érosion



Surconsommation en eau potable

Manque d'information
sur la consommation

Consommation par les
industries

Sentiment
d'abondance

Acquérir des connaissances sur la consommation en eau potable

Encourager les ICI à se fixer des objectifs de réduction de
consommation d'eau potable

Partager les expériences et les connaissances, former et améliorer les
compétences des acteurs en matière de consommation d'eau potable

Favoriser le développement et la mise en place de nouvelles technologies en
matière d'utilisation durable de l'eau potable



